



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

De la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue à huis clos au lieu ordinaire des délibérations le 18 juillet 2020 à 10h00 par voie de visioconférence en utilisant l'audio, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents à cette visioconférence, chacune de ses personnes s'étant identifiée individuellement, et forment le quorum : monsieur Jean-Philippe Martin, maire, les conseillers Jean-Pierre Lavoie, Denis Desautels, Daniel Kempa, Ginette Lynch, Jacques Hébert et Christiane Légaré et également, Me Katia Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière et Me Nathalie Paquet, adjointe de direction.

Avis de motion pour modifier le règlement du Fonds de roulement

204-07-2020 *Le vote est demandé sur la résolution proposée :*

Pour : 4

Contre : 2

L'avis de motion est présenté et déposé par monsieur Jean-Philippe Martin, maire et membre du conseil, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente, le Règlement numéro 438-20-01 pour l'augmentation du Fonds de roulement.

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, secondé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, et résolu à la majorité des membres présents:

QUE la Municipalité prévoit une augmentation de 300 000,00 \$ au Fonds de roulement dans le cadre de cette modification règlementaire.

Certifiée conforme

Le 20 juillet 2020

Me Katia Morin, notaire

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Prenez note que le procès-verbal contenant la présente résolution n'a pas été ratifié par le conseil municipal.